

PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE 2025-2023

Ville de Hannut



Coloriage réalisé par A. lors d'un stage pour les enfants à besoins spécifiques

Echevine de l'ATL
Coralie Cartillier

Coordinatrice Accueil Temps Libre
Aurélien Van Oorschot

Table des matières

GLOSSAIRE	2
1. INTRODUCTION	3
1.1 CONTEXTE DE L'ATL (ACCUEIL TEMPS LIBRE).....	3
1.2 CONTEXTE DU PROGRAMME CLE.....	4
1.3 CONTEXTE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME CLE	5
1.4 LA VILLE DE HANNUT ET L'ATL (ETAT DES LIEUX)	5
Informations générales sur la commune.....	5
Relevé des établissements scolaires	6
Relevé des infrastructures sportives et culturelles	7
2. OPERATEURS ACCUEIL TEMPS LIBRE.....	9
2.1 Accueil extrascolaire (AES)	9
2.2 Ecole des devoirs (EDD)	10
2.3 Activités culturelles et sportives.....	11
2.4 Centre de vacances (CDV), opérateurs de stages et mouvements de jeunesse	15
3. ANALYSE DES BESOINS	17
3.1 SYNTHESE DES BESOINS	17
3.1.1 EVALUATION APRES 4 ANS DE PROGRAMME CLE 2020-2025	17
3.1.2 DIAGNOSTIC GLOBAL.....	17
Besoins identifiés par les enfants	17
Besoins identifiés par les parents.....	17
Besoins identifiés par les professionnels	18
4. OBJECTIFS PRIORITAIRES DU PROGRAMME CLE 2025-2030.....	19
5. MODALITES DE COLLABORATION.....	24
5.1 COLLABORATIONS ENTRE OPERATEURS	24
5.2 PARTENARIATS AUTOMNE-DÉTENTE (PAD)	24
6. MODALITES D'INFORMATIONS AUX USAGERS POTENTIELS	24
7. MODALITES DE REPARTITION DES MOYENS COMMUNAUX	25
8. CONCLUSIONS	26
9. ANNEXES.....	27
A. Méthodologie pour l'état de lieux	27
B. Evaluation à 4 ans du PCLE.....	30
C. Analyse des besoins des enfants, parents et professionnels.....	33

GLOSSAIRE

AES : Accueil Extrascolaire Agréé ; accueil extrascolaire organisé avant et après l'école, anciennement appelé « garderie »

ATL : Accueil Temps Libre ; concept par lequel on désigne l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors de l'école (et de la famille), s'articulant en trois secteurs majeurs, à savoir : l'accueil extrascolaire, les centres de vacances et les écoles de devoirs. Ces trois secteurs sont organisés sur base de décrets auxquels les structures qui accueillent les enfants sont libres d'adhérer.

CATL : Coordination Accueil Temps Libre ; dynamique d'organisation selon laquelle tous les acteurs de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans présents sur le territoire de la commune se regroupent, se mettent en relation et travaillent ensemble dans un objectif commun : harmoniser l'offre d'accueil et la développer tant quantitativement que qualitativement afin de répondre aux besoins des enfants, des parents et des professionnels.

CCA : Commission Communale de l'Accueil ; organe de concertation locale, d'analyse, d'avis, d'impulsion, ... qui réunit tous les acteurs de terrain concernés par l'ATL.

CDV : Centre De Vacances ; les CDV s'adressent aux enfants à partir de 2,5 ans et sont organisés durant les vacances scolaires. Il existe trois types de centres de vacances : les plaines de vacances ou plaines de jeux, les séjours de vacances (anciennement nommés « colonies ») et les camps, organisés en général par les mouvements de jeunesse.

EDD : Ecole De Devoirs ; une EDD est au sens du décret EDD : "une structure d'accueil des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans, indépendante des établissements scolaires et participant à la vie d'une commune, d'un village, d'un quartier ou d'un hameau, qui développe, en dehors des heures scolaires, sur la base d'un projet pédagogique et d'un plan d'action, et avec le soutien d'une équipe d'animation qualifiée, un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien et d'accompagnement à la scolarité et à la formation citoyenne."

OEJAJ : Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ; est un service transversal de recherche, d'analyse, d'évaluation des politiques publiques et d'aide à la décision publique

ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance ; organisme de référence en Fédération Wallonie-Bruxelles pour toutes les questions relatives aux politiques de l'enfance, à la protection de l'enfant et de son ou ses (futurs) parents, à l'accompagnement médico-social de l'enfant et de son ou ses (futurs) parents et ce dès la période périnatale, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

PCLE : programme de coordination locale pour l'enfance ; document qui regroupe toutes les étapes nécessaires à l'analyse de l'offre d'accueil du territoire communal sur lequel exerce la coordination ATL mais aussi les solutions ou objectifs que la CCA poursuit sur la durée du programme CLE

1. INTRODUCTION

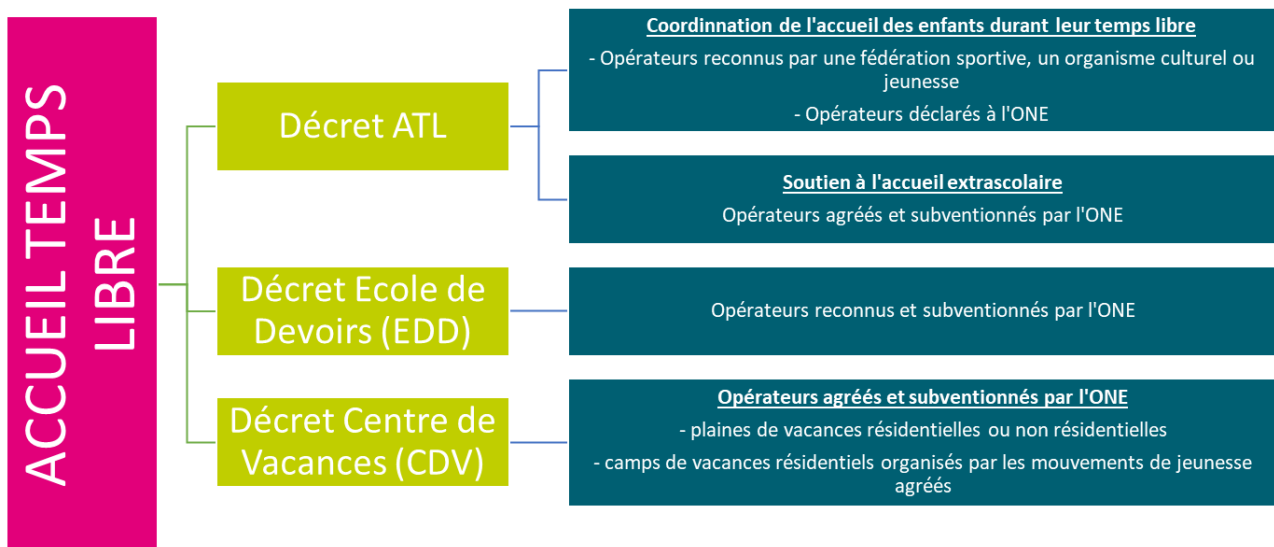
1.1 CONTEXTE DE L'ATL (ACCUEIL TEMPS LIBRE)

Accueillir un enfant en âge d'aller à l'école maternelle et primaire, c'est lui proposer des activités qui répondent à ses besoins selon le moment où il est accueilli, à ses envies dans un objectif d'épanouissement et de cohésion sociale, aux besoins des parents qui doivent concilier leur vie familiale et professionnelle.

C'est pourquoi le secteur de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans est un secteur très diversifié.

L'ATL regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et pendant les jours de congés. Un enfant passe beaucoup de temps en accueil temps libre, d'où la nécessité d'encadrer ce temps de manière professionnelle.

Le secteur de l'ATL est régi par 3 décrets dont la mise en œuvre est assurée par l'ONE :



Il existe deux catégories d'activités :

1. Les activités culturelles et sportives

Ces activités sont monothématiques et ont pour objectif, entre autres, l'apprentissage d'une compétence ou d'une aptitude. Nous retrouvons dans cette catégorie les académies, les clubs sportifs, les cours de danse, les activités nature, ...

2. Les activités multidimensionnelles

Ces activités proposent aux enfants un accueil encadré qui prend en compte son développement global. Dans cette catégorie, nous retrouvons les organisations de jeunesse, les maisons de jeunes, les centres de vacances, les écoles de devoirs et les accueils extrascolaires.



Tous les opérateurs d'accueil sont soumis au Code de qualité de l'accueil de l'ONE. Ce dernier définit un certain nombre d'objectifs communs aux diverses structures d'accueil. Il vise à garantir un accueil qui prenne en compte la multiplicité des besoins des enfants accueillis, à assurer une cohérence et une continuité dans les pratiques d'accueil des différents milieux d'accueil, à susciter et encourager un processus dynamique de réflexion sur les pratiques professionnelles en matière de qualité de l'accueil.

Les objectifs du décret ATL sont :

- **L'épanouissement global des enfants** par l'organisation d'activités de développement multidimensionnelles adaptés à leurs capacités et à leurs rythmes.
- La **cohésion sociale** en favorisant l'intégration de publics différents se rencontrant dans un même lieu.
- La **facilitation et la consolidation de la vie familiale**, notamment, en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient leurs enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.
- La **qualité** de l'accueil, soutenue par l'octroi d'incitants financiers.

1.2 CONTEXTE DU PROGRAMME CLE

Art. 12. Le programme CLE est un programme de coordination locale pour l'enfance relatif à une zone géographique déterminée, concerté au niveau local, ayant reçu un agrément, mis en œuvre sous l'égide de la commune et qui vise le développement d'initiatives existantes et, s'il échet, la création de nouvelles initiatives qui rencontrent tout ou partie des besoins révélés par l'état des lieux. La zone

géographique, visée à l'alinéa 1^{er}, couvre au maximum le territoire de la commune, sans préjudice de l'article 42. (Extrait du Décret ATL 2003)

Le programme CLE est **une feuille de route** établie pour 5 années, qui fixe des objectifs prioritaires qui sont ensuite déclinés en Plans d'Actions Annuels (PAA) par la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

Le programme CLE est élaboré sur base d'un **état des lieux** (recensement des opérateurs, enquêtes auprès des publics concernés, c'est à dire les enfants, les parents et les opérateurs ATL) du paysage de l'ATL dans la commune, **d'une analyse des besoins** et d'un **diagnostic global**. Il permet de développer des initiatives existantes, de créer de nouvelles initiatives, de tisser des liens et/ou de développer des partenariats, de soutenir les opérateurs agréés et d'informer l'ONE sur la situation de terrain.

Le programme CLE couvre les périodes suivantes :

- Le temps avant et après l'école
- Le mercredi après-midi
- Le week-end
- Les congés scolaires

1.3 CONTEXTE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME CLE

La Ville de Hannut a adhéré au décret ATL dès la création de celui-ci en juillet 2003. Le présent programme CLE est le 5^{ème} à être élaboré.

La première étape du renouvellement du programme CLE était l'évaluation du dernier programme. Elle a eu lieu le 13 mai 2024 lors d'une réunion avec la CCA. Cette évaluation a permis de mettre en lumière les actions entreprises sur les 5 dernières années notamment ;

- La création d'un logo ATL et d'une vidéo de présentation (outils pour améliorer l'identité du service ainsi que la communication vers le public hannutois)
- Edition de la journée « Mômes en fête »
- Formations à l'intention de tous les opérateurs ATL hannutois
- Soutien à la création de stages pour enfants à besoins spécifiques
- Des stages supplémentaires sont proposés avec une inscription à la journée
- Améliorations des équipements extérieurs à la Saline (store banne et tables de pique-nique)

La CCA a également souligné les objectifs à poursuivre ainsi que de nouveaux à atteindre. Ceux-ci sont développés dans la suite de ce document.

S'en est suivi un état des lieux ainsi qu'une analyse des besoins. Entre février et avril 2025, la CCA s'est réunie à plusieurs reprises afin de dégager et de prioriser les objectifs à poursuivre jusqu'en 2030.

1.4 LA VILLE DE HANNUT ET L'ATL (ETAT DES LIEUX)

Informations générales sur la commune

Située à l'extrême Nord-Ouest de la Province de Liège, la Ville de Hannut possède plusieurs kilomètres de frontière avec les Provinces du Limbourg, du Brabant wallon et de Namur. Elle a une superficie de

86.5 km². La Ville possède de nombreuses facettes mariant centre-Ville et dix-sept villages qui offrent un paysage qualifié « open field » avec une agriculture développée. Elle dispose d'une variété de réseaux de balades VTT et pédestres sans oublier le RAVel qui traverse le territoire du nord au sud (ligne 127).

Son centre-Ville se structure autour de quatre axes routiers reliés entre eux en périphérie par une « voie rapide » existante sur les ¾ du périmètre de la Ville.

Le caractère rural de la commune n'offre pas de solutions de mobilité suffisante pour profiter pleinement des activités d'accueil temps libre.

La Ville de Hannut compte 17 206 habitants dont **1628** enfants âgés entre 2 ans et 12 ans. Hannut étant entouré de plus petites communes, sa population scolaire est en conséquence plus élevée et s'élève à **2141** élèves.

Ci-dessous le relevé de la population scolaire par réseau d'enseignement au 1^{er} janvier 2025.

	Maternel	Primaire
Réseau officiel subventionné	254	521
Réseau Libre	273	602
Réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE)	127	364
TOTAL	654	1487

Relevé des établissements scolaires

ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNÉ

Nous retrouvons 3 écoles communales réparties en 6 implantations scolaires.

HANNUT 1

Ecole communale
d'Avernas-le-Bauduin
Rue Emile Volont 3
4280 Avernas-le-Bauduin
M. Jean-Philippe Schrynen
019/51.30.82
direction.hannut1@ec.hannut.be

Ecole communale
de Lens-Saint-Remy
Rue des Bourgmeslres 5
4280 Lens-Saint-Remy
M. Jean-Philippe Schrynen
019/51.31.23
direction.hannut1@ec.hannut.be

HANNUT 2

Ecole communale
de Moxhe
Rue Tombeau 7
4280 Moxhe
Mme Christelle Fauville
019/69.81.16
direction.hannut2@ec.hannut.be

Ecole communale
de Grand-Hallet
Rue Mayeur J Debras 3A
4280 Grand-Hallet
Mme Christelle Fauville
019/63.36.18
direction.hannut2@ec.hannut.be

HANNUT 3

Ecole communale
de Merdorp
Rue Marquat 10
4280 Merdorp
Mme Janine Metzmaclier
081/85.61.11
direction.hannut3@ec.hannut.be

Ecole communale
de Thisnes
Rue du chiroux 18
4280 Thisnes
Mme Janine Metzmaclier
019/51.30.83
direction.hannut3@ec.hannut.be

ENSEIGNEMENT LIBRE

Ecole maternelle Notre-Dame
Rue Zénobe Gramme 50
4280 Hannut
M. Lionel Ory
019/51.42.66
maternelnotredame@ecah.be

Ecole fondamentale Saint-Cœur de Marie
primaire
Rue de l'Aïte 1
4280 Hannut
Mme Mona Di Duca
fondamentalsaintcoeurdemarie@ecah.be

Ecole fondamentale Saint-Cœur de Marie
maternelle
Rue du Rivage 1
4280 Cras-Avernas
Mme Mona Di Duca
fondamentalsaintcoeurdemarie@ecah.be

Ecole primaire Sainte Croix
Rue de Crehen 1
4280 Hannut
M. Pierre Toppet
primairesteincroix@ecah.be

Enseignement spécialisé Sainte-Croix
Rue Rempart Saint Christophe 2
4280 Hannut
Mme Véronique Lecocq
veronique.lecocq@esp-geer-hannut.be

ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

Athénée royal de Hannut
Rue des Aïnes 2
4280 Hannut
Mme Catherine Tesch
019/21.10.74
tesch.catherine@arhannut.be

Enseignement spécialisé Les Lauriers
Chemin d'Avernas 7
4280 Hannut
Mme Carine Lenaerts
019/51.19.39
leslauriers.direction@skynet.be

Relevé des infrastructures sportives et culturelles

a) Infrastructures sportives

La Ville de Hannut dispose d'un service dédié au sport. Ce service a pour but de recueillir, centraliser et dispenser toute information relative aux clubs et infrastructures sportives hannutoises.

Le hall omnisport

Rue de Landen 41
4280 Hannut
019/51.93.72

La piste d'athlétisme

Rue d'Avernas 9
4280 Hannut
019/51.93.63

Le hall indoor

Rue d'Avernas 9
428 Hannut
019/51.93.63

Le hobbyland

Rue de Landen 41
428 Hannut
019/51.93.63

Le gymnase de Thisnes

Rue du Chiroux 18
4280 Hannut
019/51.93.63

Le skatepark

Rue de Landen 41
4280 Hannut
019/51.93.63

Piscine Plopsaqua Hannut-Landen

Rue de Landen 187
4280 Hannut
058/42.02.02

b) Infrastructures culturelles et artistiques

Bibliothèque communale

Rue de Landen, 43

4280 Hannut

019/51.23.16

Centre Culturel Hannut

Place Henri Hallet, 27

4280 Hannut

019/51.90.63

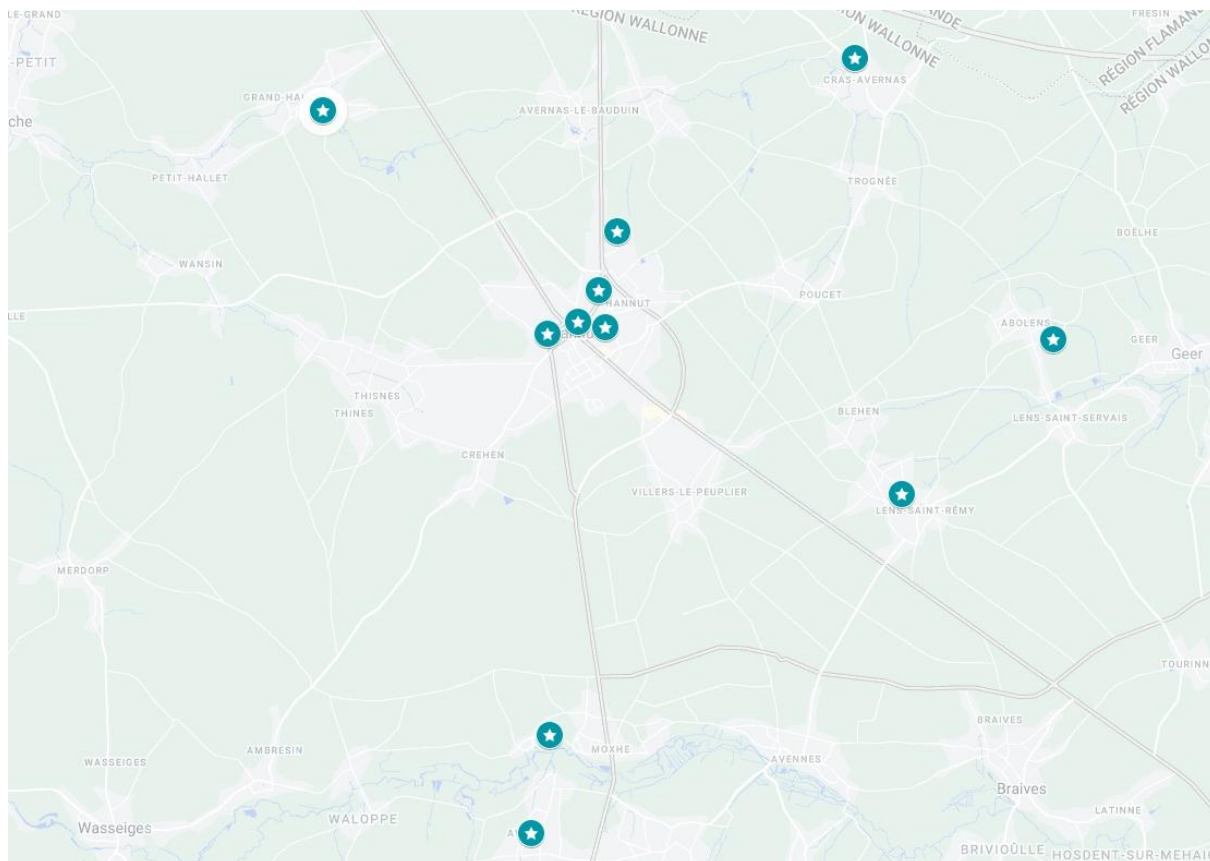
**Académie communale
Gerstmans de Hannut**

Rue des combattants 1

4280 Hannut

019/51.14.83

c) Plaines de jeux



Il y a 11 plaines/aires de jeux sur le territoire hannutois. Certaines sont plus fournies en modules de jeux que d'autres. En se basant sur la carte ci-dessus, nous pouvons considérer qu'il manque un espace de jeux pour les enfants du côté ouest du territoire communal.

2. OPERATEURS ACCUEIL TEMPS LIBRE

Le répertoire des opérateurs d'accueil a pu être élaboré en collectant les informations par différents moyens. La CATL a notamment consulté le répertoire des sports, le guide des loisirs, la liste des opérateurs déclarés à l'ONE ainsi que la liste des opérateurs agréés par l'ONE. Elle a contacté chaque opérateur par téléphone afin de pouvoir mettre à jour les données de contact. Les autres informations ont été récoltées au moyen d'un courriel. Il est important de souligner que la collecte d'informations dépend du bon vouloir de chaque opérateur, c'est la raison pour laquelle certaines informations sont incomplètes car peu d'opérateurs répondent aux sondages. Vous trouverez ci-dessous les résultats de cette collecte d'informations.

2.1 Accueil extrascolaire (AES)

L'Eveil asbl

La Ville de Hannut a confié l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants à l'asbl l'Eveil. L'asbl organise un accueil extrascolaire dans toutes les implantations scolaires hannutoises et un accueil centralisé le mercredi après-midi. Elle prévoit également un accueil lors des différentes journées pédagogiques. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez plus d'informations détaillées sur le fonctionnement de l'asbl.

Le projet d'accueil de l'asbl est disponible sur le site Internet : www.eveilasbl.be

	Avant l'école	Après l'école	Mercredi	Commentaire
L'AES de la Saline	/	/	18h	Un accueil centralisé est proposé sur le site de la Saline. Les enfants y sont acheminés en bus.
L'AES de Lens-Saint-Remy	6h45	18h	12h30	
L'AES d'Avernas-le-Bauduin	6h45	18h	12h30	
L'AES de Moxhe	6h45	18h	12h30	
L'AES de Grand-Hallet	6h45	18h	12h30	
L'AES de Thisnes	6h45	18h	12h30	
L'AES de Merdorp	6h45	18h	12h30	
L'AES de l'Athénée royal maternelle	6h45	18h	12h30	
L'AES de l'Athénée royal primaire	6h45	18h	12h30	
L'AES de l'école primaire Sainte-Croix	6h45	18h	12h30	
L'AES de l'école Saint-Cœur de Marie de Hannut	7h	18h	12h30	

L'AES du Saint-Cœur de Marie de Cras-Avernas	7h	18h	12h30	
L'AES de l'école maternelle Notre Dame	7h	18h	12h30	
L'AES de l'école spécialisée Sainte-Croix	6h45	18h	12h30	L'accueil des enfants se fait avec les élèves de l'école Saint-Cœur de Marie de Hannut
L'AES de l'école des Lauriers	6h45 (à l'ARH primaire)	18h (à l'ARH primaire)	12h30 (à l'ARH primaire)	De 15h15 à 16h15 (lu, ma, je, ve) accueil extrascolaire sur le site des Lauriers

Durant l'année scolaire 2024-2025, en moyenne 300 enfants fréquentent l'accueil extrascolaire du matin et 700 enfants fréquentent l'accueil extrascolaire après l'école. Les mercredis après-midi, une moyenne de 120 enfants fréquentent l'accueil centralisé sur le site de la Saline.

L'oasis familiale asbl

L'oasis familiale organise également un accueil extrascolaire pour les enfants de moins de 6 ans. Elle accueille régulièrement jusqu'à 9 enfants au sein de l'accueil extrascolaire. Le projet d'accueil est disponible sur le site Internet : www.oasis-familale.be

	Avant l'école	Après l'école	Mercredi	Commentaire
L'Oasis familiale	/	18h30	18h30	Les éducateurs vont chercher les enfants dans leur implantation scolaire. Pour les élèves des villages, il y a la possibilité de prendre le car communal.



NB : Les deux asbl sont partenaires du programme CLE et demandent le **renouvellement de leur agrément**.

2.2 Ecole des devoirs (EDD)

Une école des devoirs organisée par l'asbl l'Oasis familiale est présente sur le territoire communal. Ses bâtiments se situent vers la sortie du centre de Hannut. Le projet lié à l'école des devoirs se trouve sur le site Internet de l'asbl.

	Age	Capacité d'accueil	Horaire	Commentaire
L'Oasis familiale	2,5-12	90	18h30	Les éducateurs vont chercher les enfants dans leur implantation scolaire. Pour les élèves des villages, il y a la possibilité de prendre le car communal.

Durant l'année scolaire 2024-2025, 77 enfants fréquentent régulièrement l'école des devoirs.

2.3 Activités culturelles et sportives

a) Activités sportives

	Descriptif	Âge	Stages	Inclusion
Aikido club Satori Rue de Landen 41 - 4280 Hannut Eric Feller – 019/51.54.67 a.c.satori.hannut@gmail.com	Art martial	Dès 6 ans	✓	
Aqua Select Rue de la Prêle 24 - 4280 Villers-le-Peuplier Jean-Luc Godechal – 019/63.67.53 info@aquaselect.be	Cours de natation	Dès 2 ans		
ASBL Hannut Educsport Maison des petits sportifs Saint Cœur de Marie Rue de l'Aîte 1 - 4280 Hannut Delphyna Frédéric – 0494/67.89.35 info@hannuteducsport.be	Jeux de psychomotricité, des circuits gymniques et des ateliers moteurs	Dès 3 ans		
ASBL Hannut Educsport Sport et motricité Rue de Landen 41 - 4280 Hannut Romain Bolly – 0473/60.71.74 info@hannuteducsport.be	Une approche athlétique, gymnique, maniement de ballon, nautique, sports d'audace et de l'information sur l'hygiène de vie.	Dès 6 ans		
ASBL Hannut Educsport Taekwondo Rue de Landen 41 - 4280 Hannut Christophe Viatour – 0472/34.29.73 info@hannuteducsport.be	Art martial	Dès 9 ans		
Au Dojo Rue Albert 1 ^{er} 48 – 4280 Hannut Vincent Bourguignon – 0479/51.22.88 www.audojo.be	Karaté Jutsu Ju Jutsu Kakuto	Dès 4 ans	✓	
Avernas Golf Club Route de Grand Hallet 19A – 4280 Hannut Olivier Godesar – 0474/54.87.27 Junior.agc@gmail.com	Golf	Dès 7 ans	✓	
Basket Club Hannutois Collège Ste-Coix et Notre Dame Route de Namur 1 – 4280 Hannut Luc Sauvenier – 0487/65.28.88 mjduvivier@gmail.com	Basket	Dès 4 ans	✓	
Boxing Thaï Team Hannut Rue Albert 1 ^{er} 78B – 4280 Hannut	Boxe thaï, boxe anglaise et kickboxing	Dès 5 ans		

Jean-François Bowé – 0494/99.08.90 info@fitnessessentiel.be				
Cours de danse Académie Communale Rue des combattants 1 – 4280 Hannut Isabelle Landenne – 019/51.14.83 academie@hannut.be	Danse classique Danse Jazz Danse traditionnelle Danse Contemporaine	Dès 5 ans		
Ecole Hannut Natation Rue de Landen 187 – 4280 Hannut Renaud Raskinet – 0498/25.02.25 Ren.raskinet@hotmail.com	Cours de natation	Dès 5 ans		
Ecurie du Galossy Ruelle Gohette 1 – 4280 Avernas-le-Bauduin Nathalie Meeus – 0495/58.74.76	Cours d'équitation	Dès 4ans	✓	
Fallais TT Avenue Paul Brien 4 – 4280 Hannut 019/69.89.57 Michel.onss@skynet.be	Tennis de table	Dès 10 ans		
FC Patro Lensois Rue Paquot 2 – 4280 Lens-Saint-Remy Thierry Wautelet – 0474/75.49.60 lensoisjeunes@gmail.com	Apprentissage du football	Dès 5 ans	✓	
Fit by Aude Rue de Cras-Avernas 11 – 4280 Bertrée Aude – 0493/34.48.73 fitbyaude4280@hotmail.com	Cours de sport et de yoga	Dès 7 ans	✓	
Hannut Athlétisme Rue d'Avernas 9 – 4280 Hannut 0476/32.21.28 info@hannutathletisme.be	Athlétisme	Dès 7 ans	✓	
HHC Hannut Hockey Club Rue Joseph Wauters 69 – 4280 Hannut Coralie Regout – 0497/46.00.81 info@hockeyhannut.be	Hockey sur gazon	Dès 6 ans		
L'académie des sports Tom Renier – 019/63.05.29 sport@hannut.be	Découverte de 3 sports sur l'année par module de 8 séances	Dès 4 ans		
L'écurie du bonheur Chaussée de Merdorp 2 – 4280 Merdorp Angélique Vroonen – 0494/17.00.20 angeliquevroonen06@outlook.fr	Poney	Dès 3,5 ans	✓	
L'écurie du Sisthorse Rue Bellevue 22 – 4280 Grand-Hallet 0477/18.69.25 aliison.c@hotmail.com	Cours d'équimotricité Voltige Equi'games	Dès 3 ans	✓	

L'écuyer du Bélian Rue de la Montagne 5 – 4280 Bertrée Jean-Brice Bernard – 0475/28.59.99 jean_brice_b@hotmail.com	Cours d'équitation	Dès 4 ans	✓	
La Volte Avenue Paul Brien 4 – 4280 Hannut Pascale Bya – 0475/34.42.76 pascale.bya@skynet.be	Psychomotricité Gymnastique sportive	Dès 4 ans		
Le carreau hannutois Rue Lambert Mottart 21 – 4280 Hannut Pierre Humblet – 019/51.05.76 fauvie57@hotmail.com	Pétanque	Dès 6 ans		
Les écuries du Peuplier Rue les Ruelles 12 – 4280 Villers-le-Peuplier Leslie Van Elewyck – 0474/65.93.18 leslie@ep-stables.com	Cours d'équitation et soins équestres	Dès 4 ans	✓	
Les Gazelles Rue Tige Jacquette – 4280 Avin Jenifer Engels – 0498/59.17.38 jeniferengels@gmail.com	Equitation	Dès 4 ans	✓	
Maison des jeunes Hannut Rue Maurice Wihofs 1 – 4280 Avernas-le-Bauduin 019/51.33.16 contact@mjhannut.be	Danse orientale Danse type Zumba	Dès 7 ans		
New Dance Club – Street Jazz Rue Paul Brien 4 – 4280 Hannut 0497/34.81.52 ndcstreetjazz@gmail.com	Cours de danse moderne et street jazz	Dès 5 ans		
Panthers Floorball Club Rue de Landen 41 – 4280 Hannut Pierre Camelbeek – 0492/54.95.46 info@floorballhannut.be	Hockey en salle	Dès 3 ans		
RFC Wallonia Hannut Stade Ducarme – Av. de Thouars 4B 4280 Hannut Marco Bonomi – 0474/50.11.79	Football	Dès 5 ans	✓	
Royal Tennis Club Hannutois Rue de Tirlemont 67 4280 Hannut 0475/74.06.49 jp.joanne@gmail.com	Ecole de tennis et de padel. Raphaëlla Lizzerio – 0473/31.45.06 info@ecoletennishannut.be	Dès 4 ans	✓	
RTTS Chiroux Rue de Chiroux (école communale) 4280 Thisnes Yvon Joiris – 0475/31.27.78 Fb193114@skynet.be	Tennis de table	Dès 6 ans		

TC Smash 2000 Rue des prés 16 4280 Avenas-le-Bauduin 0491/14.20.26 tennis@smash2000.be	Tennis	Dès 4 ans		
Urban Defence System FBUDS Route de Landen 41 4280 Hannut Caroline Geron – 0471/30.74.76 Urban.defence.system@gmail.com	Système de défense adapté à la rue	Dès 4 ans		
VBC Hannut Rue de Landen 41 4280 Hannut 0495/48.20.25 secretaire@vbchannut.be	Volley-ball et mini volley-ball	Dès 8 ans		

En bref, un total de **35 opérateurs sportifs** sont présents sur le territoire et pas moins de 14 d'entre eux proposent des stages durant les vacances scolaires.

b) Activités culturelles, artistiques, ludiques et services jeunesse

	Descriptif	Âge	Stages	Inclusion
Académie communale Julien Gerstmans Rue des combattants, 1 – 4280 Hannut Isabelle Landenne - 019/51.14.83 academie@hannut.be	Cours et activités musicales (formation musicale, chant, instrument de musique, chorale, ensembles, orchestre, ...) - danse classique, danse jazz et danses traditionnelles - initiation et apprentissage du théâtre et des arts de la parole.	Dès 5 ans		
Bibliothèque communale de Hannut Rue de Landen, 43 – 4280 Hannut 019/51.23.16 bibliotheque@hannut.be	Prêt de documents, heures du conte, animations et spectacles contés.	Dès la naissance		
Ludothèque 1000 bornes Rue de Landen, 43 – 4280 Hannut 019/51.23.16 bibliotheque@hannut.be	Location de jeux, animations	Dès 3 mois		
Centre Culturel de Hannut Place Henri Hallet, 27/1 – 4280 Hannut 019/51.90.63 info@centreculturelhannut.be	Spectacles jeunesse, animations, concerts, expositions, ...	Dès 3 ans	✓	
Handmade Pottery Sentier de la Meunerie, 45 – 4280 Moxhe 0495/34.87.10	Ateliers poterie pour les enfants	Dès 6 ans		

InforJeunes Rue de Tirlemont 51 – 4280 Hannut 019/63.05.30 hannut@inforjeunes.be	Centre d'Information Jeunesse qui répond à toutes les questions qu'un jeune (ou sa famille) peut se poser dans des domaines très variés tels que l'enseignement, la formation, l'emploi, la santé, la justice, partir à l'étranger, la vie affective, les loisirs, ... Chaque information est livrée gratuitement et ce, de façon anonyme et personnalisée.	Dès 12 ans	✓	
La particule AMO Rue Ernest Malvoz, 30 – 4280 Hannut 019/33.04.30 info@laparticule-amo.be	Service d'aide en milieu ouvert	Dès 6 ans	✓	
Latitude 9 Cras-Avernas 0485/29.42.11 Latatide9infos@gmail.com	Cours de théâtre ludiques et créatifs	Dès 8 ans		
La maison de jeunes de Hannut Rue de Tirlemont, 51 – 4280 Hannut (La Saline) 019/51.33.16 contactmj@hannut.be	Activités, ateliers hebdomadaires, sorties, rencontres, ...	Dès 8 ans	✓	

2.4 Centre de vacances (CDV), opérateurs de stages et mouvements de jeunesse

DESCRIPTIF		AUTOMNE	HIVER	DETE	PRINTEMPS	ETE	Inclusion
L'oasis familiale (CDV) Rue de Wavre 22B – 4280 Hannut Nancy Jacques – 019/51.17.71 oasis.nancyjacques@gmail.com	Le CDV accueille des enfants de 2.5 ans à 12 ans. Le CDV est un lieu où l'enfant pourra s'amuser, se détendre, jouer, tisser des liens. <i>Horaire : 7h30-18h30</i>	2		2	2	3	
L'Eveil ASBL Audrey Vanmechelen – 019/65.55.05 info@eveilasbl.be	Stages multi-activités pour les enfants de 2,5 ans à 6 ans. <i>Horaire : 7h30-18h</i>	2	2	2	2	4	
HESL ASBL 019/51.93.72 stagehesl@gmail.com	Stages sportifs et multi activités pour les enfants de 2,5 ans à 16 ans. Activités de soutien scolaire. <i>Horaire : 7h30-18h</i>	2	2	2	2	7	
Kids and us Rue Albert 1 ^{er} , 5 4280 Hannut Delphine Didier – 019/51.55.98 hannut@kidsandus.be	Stages linguistiques en anglais pour les enfants de 3 à 12 ans. <i>Horaire : 9h-16h</i>	1		1		2	

Speech Splash Jennifer Maus info@speech-splash.be	Eveil ludique à l'anglais. Stage proposé en collaboration avec un partenaire. <i>Horaire : dépend du partenaire</i>						
Fun Vacances Ecole maternelle Notre Dame Rue Zénobe Gramme 50 – 4280 Hannut Christine Baillien - 0491/08.08.53	Stages multi-activités pour les enfants de 2,5 ans à 6 ans. <i>Horaire : 9h-16h</i> <i>Garderie sur demande</i>			1	1	2	
Chouettes Vacances Ecole maternelle Notre Dame Rue Zénobe Gramme 50 – 4280 Hannut 0497/39.55.41	Stages multi-activités pour les enfants de 2,5 ans à 6 ans. <i>Horaire : 9h-16h</i> <i>Garderie sur demande</i>			1	1	2	
Hop-Sa-Kee Rue Bellevue 30 – 4280 Hannut Ann-Chantal Craenen – 0485/87.86.62 hopsakee@yahoo.com	Stages nature et linguistique en néerlandais pour les enfants de 6 à 12 ans. <i>Horaire : 8h-17h</i>	1	1	1	1	2	
Inventons asbl Rue de Thisnes 24 – 4280 Moxhe Roxane Burton – 0479/38.43.88 info@inventons.be	Stages multi-activités à visée thérapeutique pour les enfants dès 6 ans. <i>Horaire : 8h-17h</i>			1	1	2	
Petites mains asbl Ecole maternelle de Cras-Avernas Rue du Rivage 1 – 4280 Cras-Avernas Valentine Withofs - 0494/27.61.39 petites-mains@hotmail.com	Stages multi-activités pour les enfants de 2,5 ans à 8 ans. <i>Horaire : 8h-17h</i>				1	2	
Handmade pottery Sentier de la meunerie 45 – 4280 Moxhe 0495/34.87.10	Stages de poterie (pas eu lieu en 2024) pour les enfants dès 6 ans.						
Bricks 4 kidz Sophie Legros – 0491/36.37.36 slegros@bricks4kidz.com	Stages Lego en collaboration avec des partenaires pour les enfants de 5 à 13 ans. <i>Horaire : dépend du partenaire</i>				1	1	
Fit by Aude Rue de Cras-Avernas 11 – 4280 Bertrée Aude – 0493/34.48.73 fitbyaude4280@hotmail.com	Stages basés sur le mouvement (ateliers sport et yoga) pour les enfants de 7 à 10 ans. <i>Horaire : 8h-17h30</i>					1	
Les scouts catholiques www.lesscoutshannut.org	Mouvement de jeunesse pour garçons dès 6 ans.	Camp d'une semaine (ou plus) durant l'été					
Les Guides catholiques www.lesguidesdehannut.be	Mouvement de jeunesse pour filles dès 5 ans.	Camp d'une semaine (ou plus) durant l'été					
Les scouts pluralistes www.26hannut.be	Mouvement de jeunesse mixte dès 5 ans.	Camp d'une semaine (ou plus) durant l'été					

3. ANALYSE DES BESOINS

L'analyse complète des besoins se trouve en annexe du présent document.

3.1 SYNTHÈSE DES BESOINS

3.1.1 ÉVALUATION APRES 4 ANS DE PROGRAMME CLE 2020-2025

Le précédent programme CLE a été évalué par la CCA au mois de mai 2024 au moyen d'un travail de réflexion en sous-groupes. Voici ce qui résulte de ce travail.

Objectifs et actions à poursuivre définis par la CCA

Besoins généraux	Actions concrètes
COMMUNIQUER	Journée de promotion de l'ATL : Mômes en fête
	Publications d'informations dans le bulletin communal, sur le site Internet et sur les réseaux sociaux
RENFORCER la qualité d'accueil	Formation à l'inclusion pour tous les opérateurs ATL
DIVERSIFIER l'offre	Maintien des stages pour les enfants à besoins spécifiques
	Proposer des animations nature
ORGANISATION des ressources communales	Amélioration du site de la Saline

3.1.2 DIAGNOSTIC GLOBAL

Besoins identifiés par les enfants

Besoins généraux	Besoins spécifiques identifiés
DIVERSIFIER l'offre	Jouer dehors et faire plus d'activités nature
	Faire plus d'activités sportives et créatives
	Faire des activités pendant les vacances scolaires
RENFORCER la qualité d'accueil	Avoir plus d'amusement
COMMUNIQUER	Connaître les activités temps libre auxquelles ils peuvent participer

Besoins identifiés par les parents

Besoins généraux	Besoins spécifiques identifiés
COMMUNIQUER	Donner plus d'informations sur l'accueil temps libre
	Communiquer sur les changements d'équipe au sein des milieux d'accueil extrascolaire
	Donner plus d'informations sur les activités mises en place au sein des milieux d'accueil extrascolaire

RENFORCER la qualité d'accueil	Proposer plus d'accueil pour les enfants entre 2,5 ans et 6 ans
	Proposer plus d'activités pour les adolescents (12+)
	Proposer davantage d'activités pour les enfants en situation de handicap
	Proposer la possibilité d'un soutien aux devoirs
DIVERSIFIER l'offre	Proposer plus d'activités créatives, culturelles et linguistiques
Améliorer l'ENCADREMENT	Besoin de personnel en suffisance et formé
Améliorer l'ACCESSIBILITÉ	Réduire le coût des stages
	Elargir les horaires d'accueil
	Faciliter l'accès avec des solutions de parking près des lieux ATL
	Pouvoir acheminer les enfants avec un bus vers les activités ATL

Besoins identifiés par les professionnels

Besoins généraux	Besoins spécifiques identifiés
COMMUNIQUER	Avoir plus de visibilité
	Mieux connaître le PCLE et la CCA
RENFORCER la qualité d'accueil	Améliorer la collaboration entre les accueillants extrascolaires et les enseignants
DIVERSIFIER l'offre	Avoir plus de collaborations avec d'autres structures ou services
Améliorer l'ENCADREMENT	Soutenir le personnel (AES) en formation par le remplacement de celui-ci
	Pouvoir engager du personnel supplémentaire
	Améliorer le statut des accueillants extrascolaires
Améliorer l'ACCESSIBILITÉ	Améliorer l'organisation et la répartition des bus communaux
OPTIMISER Les ressources communales	Pouvoir augmenter l'espace utilisé
	Améliorer la gestion du site de la Saline
	Améliorer l'organisation et la répartition des bus communaux

4. OBJECTIFS PRIORITAIRES DU PROGRAMME CLE 2025-2030

Suite aux besoins révélés par le diagnostic global, voici les objectifs prioritaires définis par la CCA lors de ses réunions de travail ainsi que les actions concrètes pouvant être réalisées dans les 5 années à venir.

Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions concrètes
COMMUNIQUER	COMMUNIQUER vers les enfants et les parents	La coordination ATL en collaboration avec le service Enfance et Jeunesse (SEJ) éditera une brochure reprenant uniquement les services de la petite enfance, jeunesse et ATL ainsi que des opérateurs concernés. Cette brochure pourrait être éditée en ligne annuellement et distribuée tous les 2 ans en version papier au sein des écoles.
		La coordination ATL maintiendra l'organisation de la journée Mômes en fête . La formule pourra être modifiée afin d'attirer un maximum de familles.
		La coordination ATL prévoira un affichage régulier sur les missions de l'ATL dans les lieux fréquentés par les enfants comme l'Académie, la Bibliothèque, le Hall sportif, les écoles...
		La coordination ATL proposera une information concernant l'offre de stage dans le bulletin communal « Hannut'Actu » pour chaque période de vacances scolaires et à tout le moins pour la période de vacances d'été. Cette même information sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville.
		La coordination ATL réalisera un inventaire des aides aux devoirs existantes dans toutes les implantations scolaires et communiquera sur ce sujet.
		La coordination ATL informera sur les aides financières disponibles pour les parents.

		La coordination ATL mettra à jour le flyer « Les écoles solidaires, en voici les clés... ».
		La coordination ATL éditera un « p'tit journal de l'ATL » à destination des enfants de primaire à distribuer annuellement afin d'avoir une information sur l'offre de loisirs .
		La coordination ATL réalisera une information concernant les espaces verts présents dans le centre de Hannut ainsi que dans les villages.
	COMMUNIQUER vers les opérateurs	La coordination transmettra le présent PCLE à tous les opérateurs ATL afin qu'ils prennent connaissances des besoins révélés par l'analyse des besoins. Notamment le besoin de diversifier les activités et de proposer prioritairement des activités en lien avec la nature et des activités créatives/artistiques. Mais également le besoin des parents d'avoir la possibilité d'avoir des horaires d'accueil élargis lors des périodes de vacances scolaires à tous les opérateurs afin que chacun puisse revoir ou non ses possibilités.
		La coordination ATL réalisera un inventaire des stages pour adolescents existants sur la commune et le communiquera aux services jeunesse.
		La coordination ATL informera, annuellement, les opérateurs de stages sur leurs obligations quant à la déclaration fiscale .
		La coordination ATL communiquera le besoin d'augmenter l'offre d'accueil pour les enfants à besoins spécifiques auprès des différentes structures afin d'initier des collaborations. Elle veillera à communiquer vers l'enseignement spécialisé et le secteur du handicap au-delà du territoire hannutois (Geer, Amay, ...) afin de trouver des professionnels qui pourraient

		peut-être assurer un accueil spécifique grâce à leur formation et leur expérience dans le secteur du handicap.
		La coordination rencontrera tous les opérateurs de l'ATL afin de pouvoir les informer quant à ses missions et de les sensibiliser aux enjeux du PCLE .
		La coordination ATL débutera le travail de l'analyse des besoins à mi-parcours du PCLE afin d'augmenter le taux de participation au sondage concernant les professionnels et celui concernant les parents.
	COMMUNIQUER vers les services communaux compétents	La coordination ATL relayera le besoin d'avoir des espaces de jeux de qualité pour tous les enfants au service compétent afin que celui-ci puisse procéder à un état des lieux spécifique des plaines de jeux et prévoir si besoin la rénovation de celles-ci

Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions concrètes
DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS	Développer des activités familiales	La coordination ATL et le service Enfance et Jeunesse (SEJ) travailleront à la création d'un jeu de piste permanent à destination des familles.

Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions concrètes
RENFORCER LA QUALITÉ D'ACCUEIL ET L'ENCADREMENT	Valoriser les accueillants extrascolaires	La coordination ATL participera activement à la journée ExtrasCOOL . Le service ATL tentera d'améliorer la communication de cet évènement à l'échelle de la commune.
	Avoir du personnel d'accueil qualifié et formé.	La coordination ATL continuera de proposer une formation annuelle à destination de tous les opérateurs ATL de la commune.
	Améliorer la collaboration entre les accueillants extrascolaires et les enseignants	La coordination ATL veillera aux collaborations entre les accueillants et les enseignants. La CCA propose notamment d'uniformiser la présence des accueillants lors de la réunion de rentrée .
	Améliorer l'accueil des plus jeunes (2,5 ans – 6 ans)	La coordination ATL proposera des formations spécifiques concernant l'accueil des enfants plus jeunes.
	Sensibiliser les opérateurs d'accueil au Code de Qualité	La coordination ATL proposera des réunions d'informations et de partages d'expériences autour de ce thème.

Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions concrètes
OPTIMISER LES RESSOURCES COMMUNALES Au bénéfice de TOUS les opérateurs ATL	Améliorer le site de la Saline	La coordination ATL en collaboration avec les autres services communaux et les opérateurs qui occupent le site travaillera à l'aménagement de l'espace extérieur de la Saline avec la création d'un nouvel espace dédié aux enfants et aux jeunes. Cet espace permettra entre autres de diversifier les activités et d'avoir un espace plus sécurisé .
	Harmoniser la cohabitation sur le site de la Saline	La coordination ATL et le SEJ réuniront au minimum une fois par an les différents opérateurs qui utilisent le site de la Saline. Les services continueront à travailler sur les conventions d'occupation ainsi que le règlement d'ordre intérieur . Un agenda partagé et un nouveau système d'accès aux locaux sera créé.

5. MODALITES DE COLLABORATION

5.1 COLLABORATIONS ENTRE OPERATEURS

Le service ATL encourage les collaborations entre les différents opérateurs de la Ville à partir du moment où chaque opérateur y trouve du bénéfice. Le service apporte également un soutien à la collaboration entre les équipes enseignantes et les équipes d'accueil extrascolaire lorsque cela est nécessaire.

Par exemple, certains opérateurs s'associent avec les services de la Ville pour l'organisation d'un évènement tel que Halloween.

Les enfants qui sont en accueil extrascolaire le mercredi-après midi participent à l'activité de la bibliothèque « Il était une histoire » une fois par mois.

5.2 PARTENARIATS AUTOMNE-DÉTENTE (PAD)

Durant la période du précédent PCLE, 4 PAD ont été approuvés par la CCA et ont été subventionnés dans leur totalité.

Ces PAD ont permis de mettre sur pied des stages multi-activités dédiés aux enfants âgés de 2.5 ans à 6 ans et d'offrir la possibilité d'inscrire son enfant à la journée. Les stages mettant le focus sur les plus jeunes enfants permettent de coller un maximum au rythme des enfants en proposant notamment la possibilité de faire la sieste. Le focus sur les plus jeunes et offrir la possibilité de stage à la journée sont des besoins qui émanaient du PCLE 2020-2025.

Les stages sont organisés par l'ASBL l'Eveil en partenariat avec l'école Saint-Cœur de Marie afin de pouvoir bénéficier d'une infrastructure adaptée aux besoins des enfants.

Depuis les vacances d'automne 2024, le partenariat s'est élargi avec comme nouveau partenaire le CPAS afin de proposer de la soupe gratuitement aux enfants.

6. MODALITES D'INFORMATIONS AUX USAGERS POTENTIELS

Les manières de communiquer sont multiples afin de faire connaître l'ATL à un maximum de familles hannutoises.

- Une fois par an, la CATL distribue dans les cartables un flyer décrivant l'ATL et fait la distribution des flyers publicitaires des opérateurs qui le souhaitent dans les écoles.
- Le site Internet de la Ville contient un onglet consacré à l'ATL. Les parents y trouvent notamment des informations sur l'accueil extrascolaire et l'école des devoirs. Ils sont également redirigés vers le site d'Inforjeunes qui édite un guide des loisirs et qui publie un répertoire des stages.
- Régulièrement, la CATL fait paraître un article concernant l'ATL dans le bulletin communal et prévoit également des communications sur les réseaux sociaux de la Ville et le site Internet.
- L'organisation de la journée « Mômes en fête » consacrée à la promotion de l'ATL permet de communiquer sur l'offre de loisirs tant aux parents qu'aux enfants.
- Les informations concernant l'ATL sont systématiquement transmises aux opérateurs concernés.

7. MODALITES DE REPARTITION DES MOYENS COMMUNAUX

Mise à disposition d'infrastructures

La Ville de Hannut met à disposition le site de la Saline (pôle enfance-jeunesse) pour les activités de différents opérateurs temps libre. Le site accueille notamment l'accueil extrascolaire centralisé le mercredi après-midi, des stages de vacances, les rassemblements de mouvements de jeunesse et des activités sportives. Actuellement, cette mise à disposition n'implique pas de participation financière des opérateurs.

La Ville de Hannut met également à disposition les locaux de l'Académie Julien Gerstmans dans le cadre des stages et d'activités qui visent le soutien scolaire. A ce jour, cette mise à disposition n'implique pas de participation financière de l'opérateur et est considéré comme un subside indirect.

Les réunions de CCA ainsi que les formations proposées par la CATL se tiennent également dans les locaux de l'administration communale.

Mise à disposition du bus communal

Durant **l'année scolaire**, les enfants fréquentant toutes les écoles fondamentales (tous réseaux confondus) peuvent être acheminés avec le bus communal vers le centre-ville, lieu de plusieurs activités extrascolaires. Le bus prévoit les arrêts suivants :

- L'Académie Communale Julien Gerstmans
- L'académie des sports
- L'Oasis familiale pour l'accueil extrascolaire et l'école des devoirs
- La Saline pour l'accueil centralisé du mercredi après-midi

Cette mise à disposition est offerte par la Ville depuis plusieurs années. L'asbl l'Eveil gère les inscriptions, organise les tournées des bus qui circulent et prévoit un accompagnateur pour chaque bus. Ce service est facturé 1,50€/trajet aux parents.

Durant les **vacances scolaires** :

- Le service des bus communaux est sollicité dans le cadre d'excursions pédagogiques organisées par le centre de vacances l'Oasis familiale.
- L'asbl l'Eveil fait également appel au service des bus communaux dans le cadre d'excursions pédagogiques organisées durant leurs stages.
- L'asbl HESL ayant une convention de partenariat avec la Ville bénéficie de plusieurs bus communaux lors des stages afin d'acheminer les enfants vers les différentes activités.

Il est important de souligner qu'un travail de vérification de la législation concernant l'utilisation des bus communaux est entrepris par la CATL afin de pouvoir harmoniser leur utilisation et ainsi viser plus d'équité entre les opérateurs. Ce service offert aux opérateurs est considéré comme un subside indirect.

Subsides

Plusieurs asbl travaillant dans le secteur de la jeunesse et de l'ATL perçoivent annuellement un subside octroyé par la Ville. Il s'agit notamment de l'asbl l'Eveil, la Maison des Jeunes et d'autres services mais également les mouvements de jeunesse. Certains services bénéficient également de subsides indirects comme stipulé plus haut.

Par exemple, en 2024 la Ville de Hannut a octroyé 128.900 € de subsides directs à différents opérateurs, répartis comme ceci :

Type d'opérateur	Montant
AES	76.500
Mouvements de jeunesse	4.400
Camp de vacances	2.000
Associations jeunesses	46.000
TOTAL	128.900 €

De plus, un subside de 3000€ est inscrit au budget annuel de la Ville pour soutenir la création et le maintien de stages pour enfants à besoins spécifiques. Ce subside est actuellement octroyé à l'opérateur de stage mandaté par la Ville.

Formations

La CATL organise des formations à l'attention de tous les opérateurs temps libre sur le territoire. En 2022, elle a proposé une formation liée au harcèlement. En 2024 et 2025, les opérateurs ont pu bénéficier de 2 journées de formation avec pour thème « l'inclusion ».

Evènements

Le service ATL organise la journée « Mômes en fête » en partenariat avec le Service Enfance et Jeunesse ainsi que le Centre Sportif Local. Cette journée permet de donner de la visibilité aux opérateurs ATL qui proposent des activités sur la commune.

La Ville octroie également un subside pour l'organisation de l'activité Halloween organisée par plusieurs services communaux et opérateurs.

8. CONCLUSIONS

Ce programme CLE est le 5^{ème} programme à être élaboré depuis la création du décret ATL en 2003. La Ville de Hannut s'est toujours investie dans ce décret afin d'offrir à **tous** les enfants un accueil temps libre de qualité et accessible. Les précédents PCLE ont permis au secteur de se diversifier et de s'enrichir.

Grâce à la richesse des résultats des différents sondages menés auprès de tous les acteurs concernés, le présent PCLE a pu prendre forme. Néanmoins, il est important de souligner qu'il est difficile de faire une analyse qualitative sans la participation active de tous les acteurs. Ce programme CLE reflète donc une partie de la réalité ATL hannutoise et les résultats sont parfois à nuancer.

Le programme CLE, approuvé par la CCA et le Conseil communal, est établi pour une durée de 5 ans. Les actions seront retranscrites dans un plan d'action annuel qui sera évalué au moyen d'un rapport d'activités. Ce processus permet de préparer l'avenir et d'apporter les réajustements nécessaires à la dynamique du programme CLE.

9. ANNEXES

A. Méthodologie pour l'état de lieux

La méthodologie pour questionner les parents, les enfants et les opérateurs a émané d'une réflexion menée avec les différentes directions d'école lors d'une réunion de travail à laquelle tous les réseaux d'enseignement étaient représentés. La CATL a également interrogé ses pairs CATL d'autres communes afin de s'inspirer ou non de leurs pratiques, et elle a partagé ses réflexions avec le service du Plan de Cohésion Sociale et le service Enfance - Jeunesse.

Ci-dessous, les différentes méthodes qui ont été choisies pour interroger tous les bénéficiaires concernés par l'état des lieux

Les parents

Les parents ont été invités à participer à une enquête concernant leurs besoins en matière d'Accueil Temps Libre sur le territoire. L'enquête a pris la forme d'un questionnaire pouvant être rempli en ligne ou au format papier.

Cet appel a été lancé par différents canaux de communication et à différents moments afin de maximiser la diffusion de l'information. L'enquête a été mise à disposition en ligne et en version papier pour les parents qui le souhaitaient. Canaux de diffusion :

- Les listings des directions d'école
- Le Hannut'Actu
- Plusieurs publications Facebook (au lancement de l'enquête (début juin) et des rappels en juillet et août)
- Des affiches dans des lieux d'ATL avec un QR code qui dirige vers le questionnaire
- Par des questionnaires « papiers » lorsque les parents attendent lors des réunions de parents à l'école

Les opérateurs

Les opérateurs sont nombreux. Le questionnaire leur était destiné, qu'ils soient actifs dans les accueils extrascolaires, les écoles de devoirs, les centres de vacances, les clubs sportifs, ou les opérateurs de stages... en somme, toute personne ou structure accueillant des enfants durant leur temps libre.

Plusieurs options ont été proposées :

- Envoi par courrier électronique
- Rencontre par des entretiens individuels
- La distribution des questionnaires lors des réunions d'équipe

Les enfants

L'ATL concerne les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans. Après un travail de réflexion avec les directions d'école et le service Enfance et Jeunesse de la ville, la CATL a interrogé les enfants de différentes manières selon leur âge et leurs capacités

Les enfants de 4-5 ans à 7-8 ans

Ce groupe concerne les enfants de la 3ème maternelle à la 2ème primaire de tous les réseaux d'enseignement. La CATL leur a proposé des animations durant lesquelles elle leur a posé des

questions. Elle a ainsi pu recueillir leurs avis, leurs envies et leurs besoins en matière d'accueil temps libre

Les enfants de 8-9 ans à 11-12 ans

Ce groupe concerne les enfants de la 3ème primaire à la 6ème primaire. La méthode utilisée est une enquête (questionnaire) afin de récolter un maximum de réponses.

Les écoles de tous les réseaux confondus ainsi que l'école des devoirs ont collaboré afin de n'exclure aucune « catégorie » d'enfants.

Le questionnaire sera diffusé par différents canaux de communication :

- Durant les cybers classes
- Via les tablettes en classe
- Distribution et récolte « immédiate » de questionnaires en version papier

Les enfants à besoins spécifiques

Il s'est avéré judicieux de questionner les enfants dans le contexte de l'ATL afin d'obtenir des réponses plus fiables. C'est pourquoi la CATL a proposé d'interroger les enfants durant les stages d'été organisés par l'asbl HESL.

La CATL a animé, par groupes de 4 enfants, une discussion ouverte sous forme de groupe de parole. Les questions posées étaient les suivantes :

- Qui fait des activités en dehors de l'école ?
- Quelles activités fais-tu ? Est-ce que tu aimes ce que tu fais ?
- Quelle activité aimerais-tu faire lorsque tu n'es pas à l'école ?

Pour terminer, chaque enfant a pu, s'il le souhaitait, dessiner son activité préférée, et la CATL leur a proposé la lecture d'une histoire.

L'ANALYSE DES BESOINS

L'analyse des besoins a constitué une démarche visant à identifier les besoins couverts ou à couvrir pour les différents bénéficiaires. Il s'est agi d'un processus permettant de récolter des informations afin de soutenir la prise de décision au sein de la CCA (Commission Communale d'Accueil).

Après avoir mené les enquêtes auprès des enfants, des parents et des opérateurs, les réponses obtenues ont été intégrées dans l'analyse des besoins.

Le formulaire en ligne de l'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse) reprenait, par type de bénéficiaire, une série de thématiques susceptibles de poser des difficultés en matière d'accueil durant le temps libre. Il a donc fallu identifier les éléments problématiques pour chaque catégorie d'acteurs et fournir un maximum de précisions dans les champs de texte libre.

La dernière partie de l'analyse des besoins a consisté en un diagnostic global, permettant de mettre en évidence les principaux manques et difficultés en matière d'accueil temps libre au sein de la commune. Ce diagnostic s'est appuyé à la fois sur l'état des lieux, sur l'analyse des besoins proprement dite, mais aussi sur l'expérience de terrain, les travaux menés en CCA, etc.

Ce diagnostic global a permis de formuler les objectifs de l'ATL pour les années à venir. C'est sur la base de ces objectifs que la CCA a pu élaborer le nouveau programme de coordination locale à l'enfance, en vue de son renouvellement au 1er août 2025

B. Evaluation à 4 ans du PCLE

Le précédent programme CLE a été évalué par la CCA au mois de mai 2024 au moyen d'un travail de réflexion en sous-groupes. Chaque objectif est repris ci-dessous avec les forces et les freins identifiés par les membres de la CCA.

COMMUNIQUER	
Forces	Opportunités
- Logo attractif et vidéo de présentation efficace - Journée Mômes en fête - Plusieurs parutions dans le Hannut'Actu sur l'année	- Une nouvelle coordination (souffle nouveau) - La collaboration avec les écoles de tous les réseaux
- Difficulté de trouver les informations sur le site Internet de la Ville, pas assez intuitif - Lieu et formule proposés pour la journée Mômes en fête	- Les procédures qu'imposent le fonctionnement d'une administration communale
Freins	Blocages

RENFORCER LA QUALITÉ D'ACCUEIL	
Forces	Opportunités
- L'implication et la motivation des jeunes - Proposition de formation par l'ATL et la CML - Points focus envoyés aux opérateurs avec des informations pour améliorer l'accueil des enfants	- Les stages pour enfants à besoins spécifiques organisées
- La surcharge administrative des responsables de projet (accueil extrascolaire, école de devoirs, centre de vacances) - Le manque de possibilité de remplacement du personnel AES lors des formations - La date à laquelle a lieu la journée ExtrasCool (en janvier) - Manque de formation des opérateurs, accueillants, moniteurs, animateurs	- Peu de moyens financiers et par conséquent pas assez de moyens humains pour l'encadrement
Freins	Blocages

DIVERSIFIER L'OFFRE D'ACCUEIL	
Forces	Opportunités
- La diversité des opérateurs d'accueil - Les infrastructures mises à disposition par la Ville - Organisation d'une animation nature par une balade familiale autonome (one-shot)	- Motivation et créativité par rapport à l'offre proposée aux enfants (ex : sorties mercredi après-midi) - Les PAD (Partenariat Automne-Détente) pour offrir la possibilité de stage à la journée. Attention tout de même, les stages existants ne sont pas remplis et il faut rester vigilant à équilibrer l'offre de stage à la demande. - Les partenariats entre les opérateurs - Les formations spécifiques à certains types d'animations
- Manque de visibilité des différents opérateurs de stage - Le changement du rythme scolaire rend l'engagement des moniteurs étudiants difficile - Certains tarifs pour les stages sont élevés - Un opérateur a le monopole sur l'offre de stage sur la commune	
Freins	Blocages

GESTION DU SITE DE LA SALINE	
Forces	Opportunités
- Acteurs volontaires et motivés - Bonne localisation des locaux - Infrastructure dédiée à la jeunesse - Gestion communale (petite structure qui appartient à la Ville mise au service des initiatives/services pour l'enfance et la jeunesse) - Grande infrastructure, grands locaux, cour fermée pour les petits	- Création des conventions et agenda partagé. - Certaines activités sont gratuites pour les jeunes - Réunion avec les opérateurs reprenant les besoins de chaque opérateur

- Gestion difficile des infrastructures (qui fait quoi ?) - Organisation difficile des différentes activités - Délai très long pour la réalisation des conventions - Infrastructure vieillissante - Parking dans un état déplorable - Manque d'entretien des locaux, du bâtiment et des extérieurs (de manière générale)	- Manque de moyens financiers - Dangerosité des infrastructures (gymnase à l'abandon, jeux extérieurs détériorés, perron de la Villa délabré)
Freins	Blocages

Les pistes proposées

Pour améliorer la **communication** :

1. Editer une brochure des stages qui serait coordonnée par la coordinatrice ATL. Cela répondra au besoin de mieux communiquer mais permettrait également d'avoir une vue globale sur l'offre de stage proposée sur le territoire communal.
2. Rendre la navigation sur le site Internet plus fluide, plus claire et faciliter la recherche d'informations.

En ce qui concerne la gestion du site de la **Saline** :

1. Entretenir les extérieurs et rénover les lieux, notamment le bâtiment du fond.
2. Mettre en place des conventions afin d'améliorer le partage du site et donner la possibilité à plus d'opérateurs de bénéficier des infrastructures.
3. Définir clairement qui s'occupe de la gestion du lieu, de son organisation, ...

Renforcer la **qualité d'accueil** avec des accueillants reconnus et en offrant de meilleures conditions de travail. Augmenter leur temps de travail en élargissant les collaborations avec les écoles (surveillance piscine, accompagnement aux sorties scolaires, renfort aux enseignants en classe, ...)

La CCA a également mis en avant le besoin d'avoir des accueillants qualifiés et formés. Pourtant, la mise en place d'un parcours de formation reste difficile au vu du manque de solution de remplacement du personnel en formation. Aucune piste n'a été évoquée pour l'instant.

La **diversité d'accueil** est clairement atteinte au vu du nombre d'opérateurs présents sur la commune. Néanmoins, il reste des types d'activités qui ne sont pas rencontrés comme les loisirs artistiques par exemple. Aucune piste n'a été évoquée pour le moment.

Le manque de visibilité des opérateurs pourrait lui être réduit grâce à l'édition d'une brochure comme proposée ci-dessus.

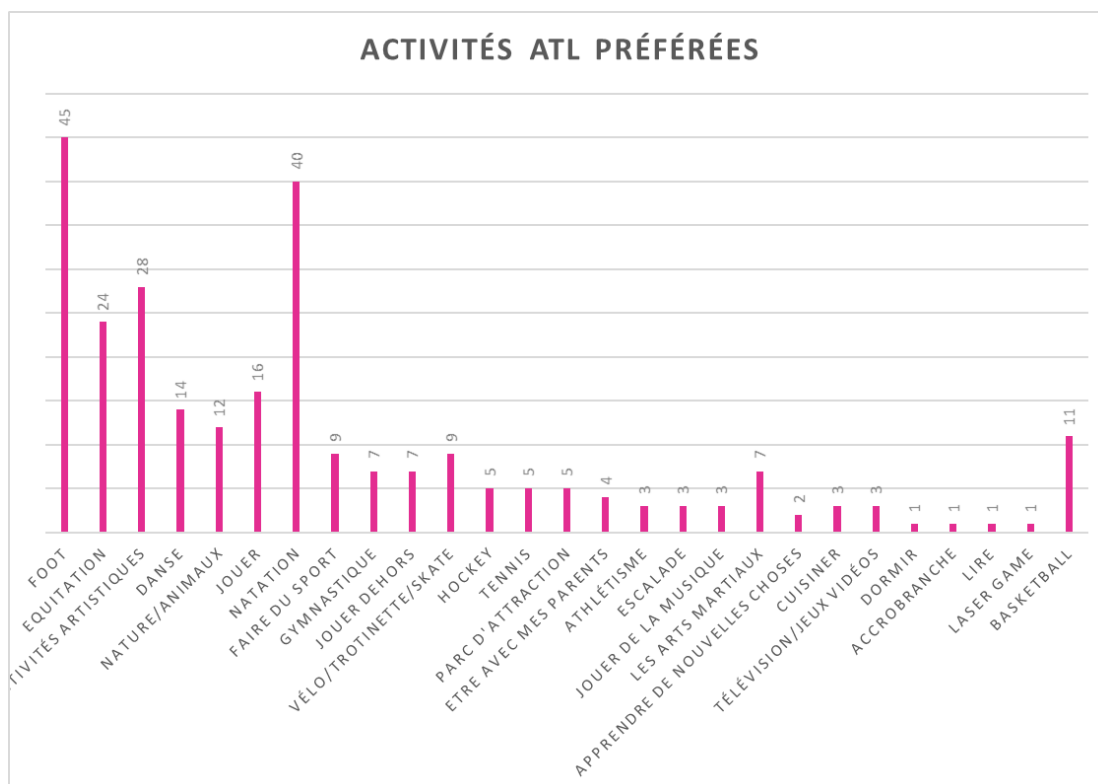
C. Analyse des besoins des enfants, parents et professionnels

Besoins identifiés par les enfants

Les enfants de 4-5 ans à 7 ans

Cette catégorie d'enfants a été questionnée par le biais d'une animation réalisée en classe. Les résultats peuvent être considérés comme étant des tendances et non pas comme des affirmations. En effet, au vu de leur jeune âge, les enfants sont encore influençables et leurs réponses sont peu fiables. Au total, la CATL a pu rencontrer 242 enfants issus de tous les réseaux d'enseignement. Plusieurs questions ont été posées sous forme de jeux. Sur les 242 enfants, 175 enfants (72%) font des activités d'accueil temps libre, 150 enfants (62%) vont en stage durant les vacances et 194 enfants soit 80% vont à l'accueil extrascolaire.

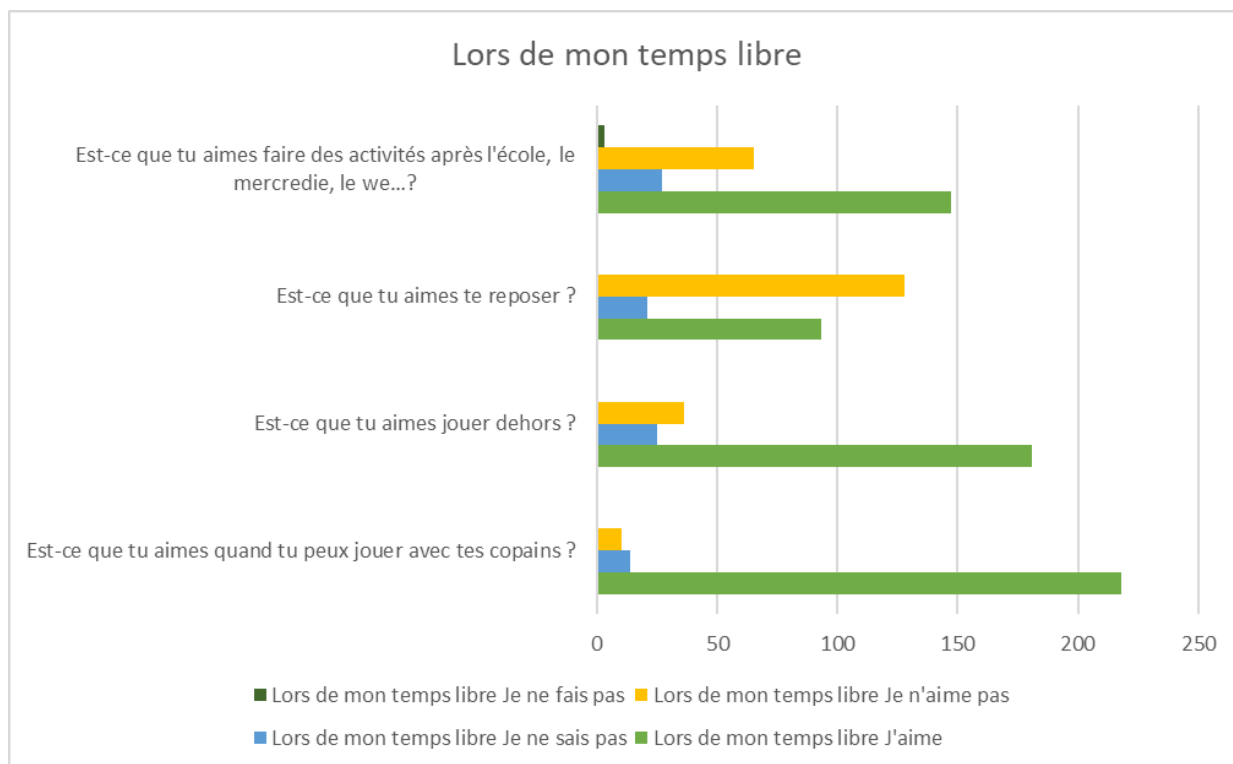
A la question : « Quelle est ton activité temps libre préférée ? » des préférences se détachent.



Les activités sportives ont la cote ! Près de 72% des enfants ont comme activité préférée une discipline sportive.

Notons que presque 12% des enfants aiment les activités artistiques.

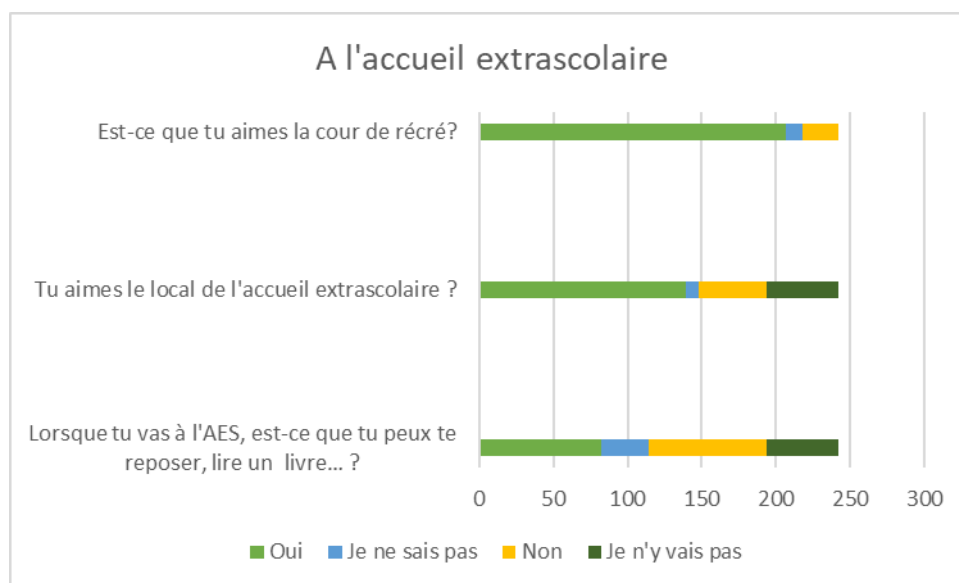
La CATL a ensuite questionné les enfants avec un jeu qui fait référence aux émotions pour exprimer ce qui est apprécié ou non par les enfants.



60% des enfants aiment faire des activités durant leur temps libre. Les autres enfants n'aiment pas faire des activités ou sont sans avis.

Au vu du graphique ci-dessus, il est clair que ce qui importe aux enfants durant leur temps libre c'est de pouvoir jouer avec leurs copains et de préférence dehors.

La CATL a ensuite concentré ses questions sur l'accueil extrascolaire spécifiquement. Pour rappel, 80% des enfants fréquentent l'accueil extrascolaire avant et/ou après l'école.



Le local ainsi que les extérieurs sont plutôt appréciés par les enfants. Le repos est proposé mais ne plaît pas forcément aux enfants.

Les enfants de 7-9 ans à 11-12 ans

La méthode utilisée pour questionner cette catégorie d'enfants est une enquête afin de récolter un maximum de réponses. Les élèves de toutes les écoles, tous réseaux confondus ont été questionnés ainsi que lors d'un stage proposé par l'Oasis familiale. Le questionnaire a également été diffusé sur le site Internet ainsi que sur les réseaux sociaux. La CATL a pu récolter 305 réponses.

Caractéristiques du groupe

- 14% des enfants ayant répondu ont 7-8 ans, 34% ont 9-10 ans et 52% ont 11-12 ans
- 61% des enfants sont Hannutois, les autres habitent dans une autre commune
- La majorité des enfants vivent avec leurs deux parents, 5% des enfants vivent dans une famille monoparentale

Activités préférées des enfants

Dans le panel des activités proposé voici les trois activités préférées des enfants :

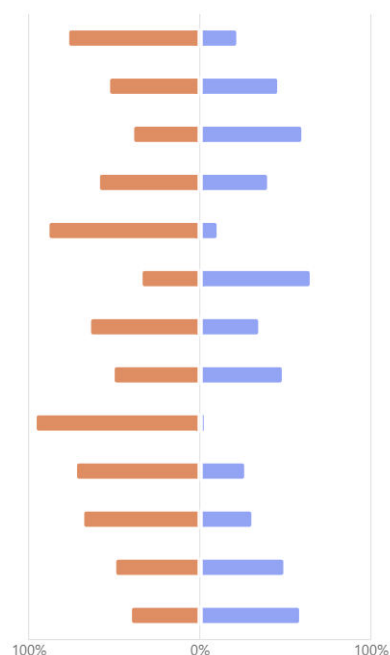
1. Jouer dehors
2. Faire du sport
3. Faire des bricolages, de la peinture

Les activités qui rencontrent le moins de succès sont :

1. Faire les devoirs
2. Faire du théâtre
3. Aller au mouvement de jeunesse

● J'aime 🍷 ● Je n'aime pas 🍷

Faire des bricolages, de la peinture,...	
Danser	
Faire du théâtre	
Chanter	
Faire du sport	
Faire mes devoirs	
Apprendre à parler une nouvelle langue	
Ecouter des histoires	
Jouer dehors	
Me reposer	
Lire des livres	
Apprendre à jouer d'un instrument de musique	
Aller au mouvement de jeunesse (scouts, guides, patro,...)	

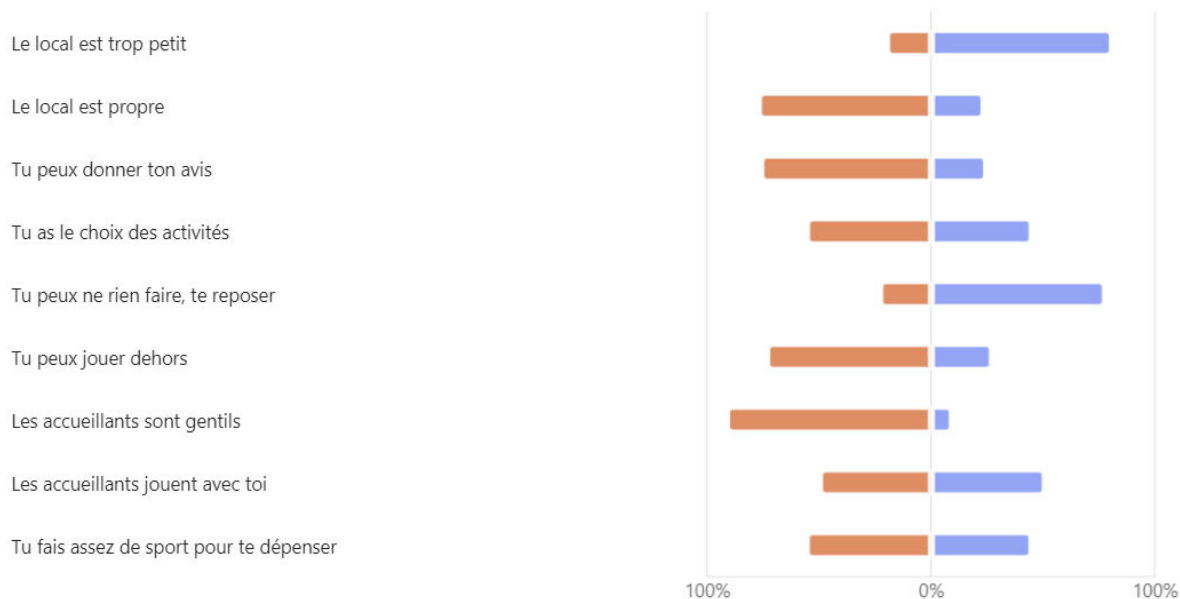


En Accueil Temps Libre

82% des enfants font une activité en dehors du temps scolaire c'est-à-dire après l'école, le weekend et durant les vacances scolaires. En moyenne, 60% des enfants sont contents de faire des activités et 30% des enfants ne sont pas concernés par la question car ils ne font pas d'activité.

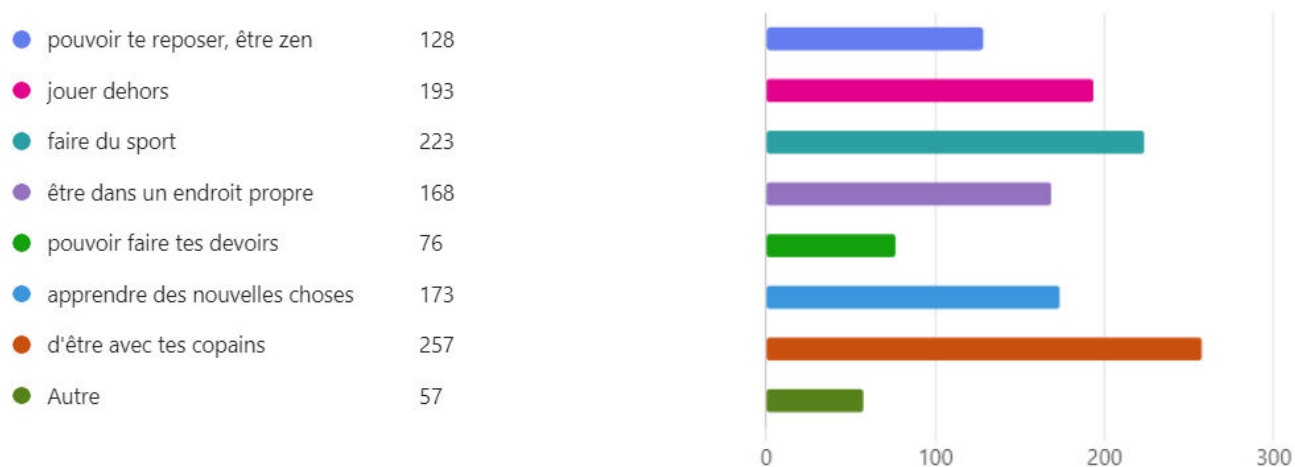
Les enfants sont de manière générale satisfaits des lieux d'ATL, des différentes activités et de l'encadrement.

● Oui 👍 ● Non 🙅



Notons que les enfants peuvent donner leur avis. Le choix de l'activité n'est pas forcément respecté mais cela est logique lorsqu'il s'agit d'activités pédagogiques (ex. une discipline sportive ou artistique).

Les enfants ont pu s'exprimer sur ce qui est important pour eux pendant leur temps libre.

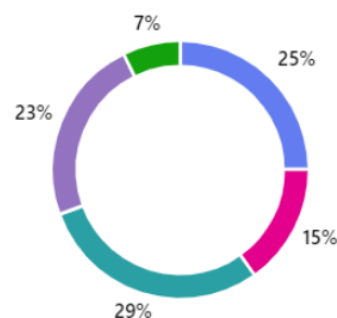


Il apparaît de manière claire qu'il importe aux enfants de pouvoir jouer avec leurs copains, d'être dehors et de pouvoir pratiquer un sport.

Dans la catégorie « autres », on retrouve notamment s'amuser, passer du temps en famille et « ne pas se sentir seul et/ou être rejeté ». Il est important de souligner ici que l'un des objectifs du décret ATL est de permettre à l'enfant d'avoir les contacts sociaux nécessaires à son épanouissement global.

Les souhaits des enfants durant leur temps libre sont repris ci-dessous. Il était possible de cocher plusieurs réponses à cette question. Pour rappel, 305 enfants ont répondu au sondage.

● Je veux faire plus de sport	189
● Je veux plus de temps pour me reposer	116
● Je veux plus de temps pour m'amuser	222
● Je veux passer plus de temps avec mes parents	177
● Autre	55



Notons que l'amusement, le sport et le temps passé avec les parents sont des notions importantes pour les enfants. Dans la catégorie « autres », les enfants mettent en évidence le souhait d'être plus en contact avec la nature et les animaux, de profiter de moments avec leurs amis ou avec la fratrie et de pouvoir plus jouer aux jeux vidéo ou avoir accès aux écrans.

D'après le sondage, les enfants sont satisfaits pour 72% de leurs activités durant le weekend. Près de 22% des enfants disent passer trop de temps à la maison et vouloir faire plus d'activités.

Pendant les vacances scolaires, 38% des enfants vont en stage et s'y amusent alors que 25% des enfants trouvent qu'ils font trop d'activités durant les vacances. 36% des enfants s'ennuient et aimeraient faire plus d'activités. Ces chiffres montrent à quel point il est difficile de trouver le juste équilibre lors des périodes de vacances scolaires. Pour certains, il y a trop d'activités tandis que pour d'autres, pas assez.

Quant à la communication, les enfants disent connaître les activités qui sont à leur porté. Néanmoins, 59% des enfants aimeraient être mis au courant des activités existantes par une communication qui leur est spécifique.

En accueil extrascolaire (AES)

L'AES est fréquenté par 41% des enfants avant l'école et 60% des enfants le fréquente après l'école. Sur les 305 réponses, 133 enfants sont contents d'aller à l'AES, 73 enfants sont plutôt mitigés et le reste des enfants ne le fréquentent pas.

Les enfants sont satisfaits de l'infrastructure de l'AES et peuvent régulièrement jouer dehors. Ils peuvent y donner leur avis et celui-ci est pris en compte dans le choix des activités. A la question : « les accueillants jouent avec toi ? », près de 70% des enfants ont répondu « non ». Ce nombre peut être considéré comme interpellant et il serait intéressant questionner les enfants au sein de chaque milieu d'accueil.

Les enfants à besoins spécifiques

L'animation a eu lieu durant un stage organisé par l'Asbl HESL spécifiquement pour les enfants en situation de handicap. La CATL a pu questionner et discuter avec 8 enfants âgés de 6 à 13 ans.

Elle a invité les enfants par groupe de 3-4 à la suivre pour une activité. Durant ce moment, des questions ont été posées et une discussion a pu avoir lieu avec les enfants.

Sept enfants ont répondu « aimer » être en stage et ont utilisé le mot « chouette » pour définir le stage. Un enfant dit préférer rester avec « Nanny ».

De manière générale, les enfants ont apprécié faire une sortie au Mont Mosan et aller à la piscine. Une petite fille explique avoir préféré prendre le car.

Cela peut nous laisser supposer que faire des sorties, être « intégré » avec d'autres et pouvoir faire les mêmes activités que les enfants « ordinaires » sont bénéfiques pour les enfants. Ces expériences laissent une empreinte également positive dans leur mémoire émotionnelle.

En matière de temps libre, 5 enfants sur 8 préfèrent jouer dehors de manière générale. Tous les enfants ont dit aimer bricoler et dessiner. Nous sommes à l'inverse de la tendance lors du sondage pour les enfants dits « ordinaires ».

Les enfants ont pu choisir ensuite un dessin à colorier. Les dessins représentaient différentes activités que les enfants aiment habituellement.

Deux enfants ont choisi le coloriage qui représente le fait de « jouer », deux autres ont choisi le coloriage qui représentait la lecture d'histoires, deux autres ont choisi le coloriage qui représentait le bricolage, un enfant a choisi le coloriage qui représentait un joueur de football et le dernier enfant n'a pas souhaité participer.

Discussion informelle avec les monitrices :

« Le stage s'est très bien déroulé, le groupe d'enfants était très chouette et le fait de pouvoir faire des sorties était très bénéfique. L'aide reçue par deux étudiants a permis de renforcer la qualité de l'encadrement. »

« Le stage est intensif pour les enfants car le programme établi est bien rempli. Elles sont restées vigilantes à garder « l'esprit vacances » durant la semaine et à ne pas pencher vers le « pédagogique ». »

Besoins identifiés par les parents

Les parents ont été sollicités pour participer à une enquête quant à leurs besoins en matière d'Accueil Temps Libre sur notre territoire.

Cet appel a été lancé par différents moyens de communication et à différents intervalles afin de multiplier un maximum l'information et de toucher le plus de parents possibles. L'enquête était disponible en ligne et en version papier pour les parents qui le souhaitaient.

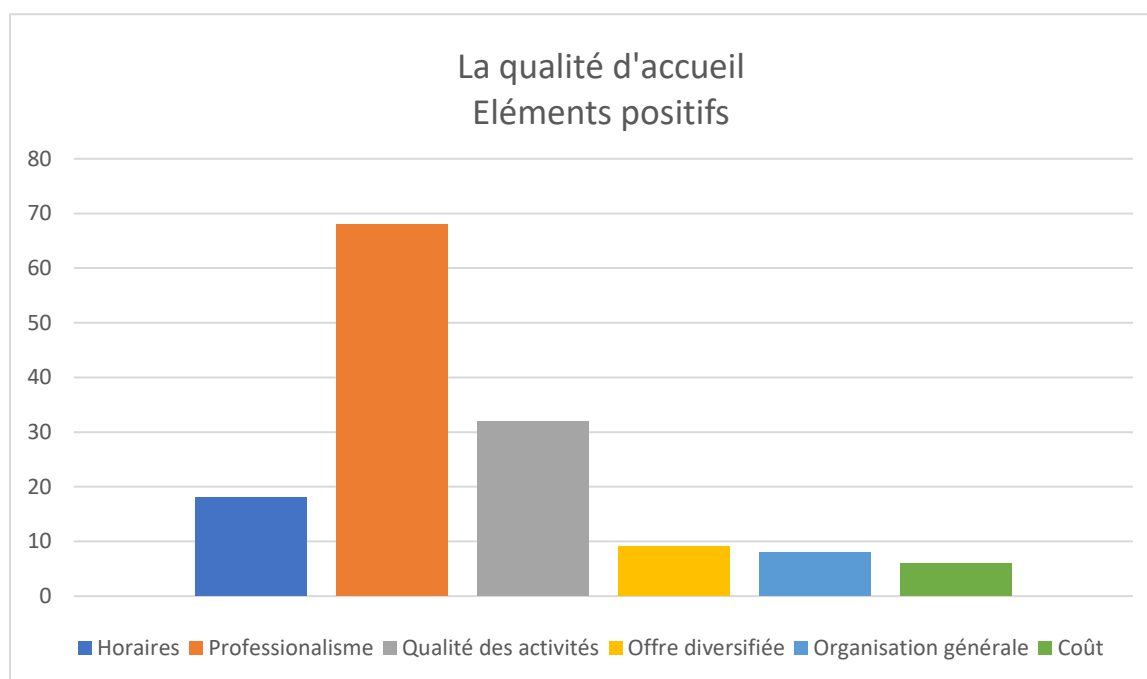
Canaux de diffusion :

- Les listings des directions d'école
- Le Hannut'Actu (bulletin de la Ville)
- Plusieurs publications Facebook
- Des affiches dans les lieux d'ATL avec un QR code qui dirige vers le questionnaire
- Distribution de l'enquête en version papier auprès de certains parents

La CATL a pu recueillir 162 réponses au sondage. Ce chiffre est peu élevé au vu de la population hannutoise mais il est à savoir que le taux de réponse à ce type de sondage avoisine les 10% dans la plupart des communes.

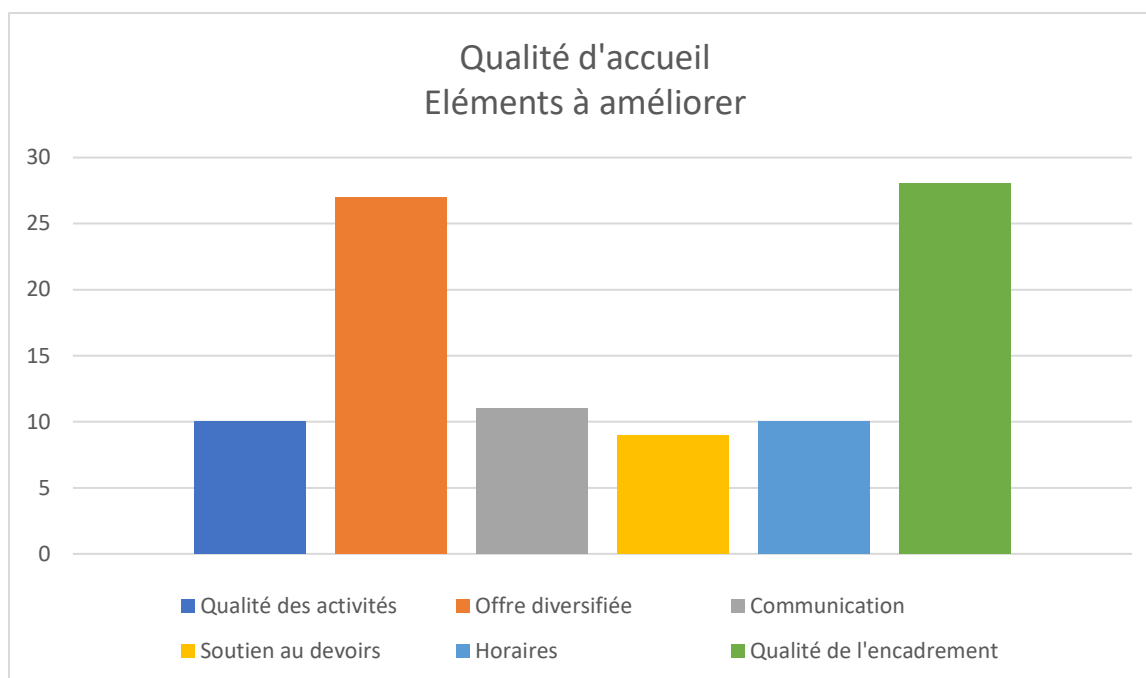
La qualité d'accueil

Les parents ont mis un score de 4 étoiles sur 5 pour évaluer la qualité d'accueil. Les critères positifs mis en avant par les parents sont le professionnalisme des équipes ainsi que la qualité des activités proposées comme illustré par le graphique ci-dessous.



A la question : « Quels sont selon vous les points à améliorer ? », les parents mettent en avant le besoin d'avoir un encadrement professionnel pour leurs enfants, une offre plus diversifiée et une meilleure communication.

Selon les parents, l'offre d'accueil doit être diversifiée en proposant des activités plus créatives et culturelles mais aussi en mettant le focus sur les enfants entre 2,5 ans et 5 ans et sur les enfants de plus de 12 ans.



Ensuite, est posée aux parents la question des priorités à travailler en ATL sur le territoire hannutois. Les parents pouvaient choisir un maximum de 3 priorités sur 10 choix donnés. Ci-dessous, les résultats classés de la priorité la plus importante à la moins importante.

1. Le personnel doit être formé
2. Le coût de l'accueil doit être abordable
3. Les horaires d'accueil doivent être larges
4. Les enfants doivent pouvoir profiter d'un espace intérieur et extérieur adaptés à leurs besoins
5. Les activités doivent être variées
6. Les enfants doivent pouvoir y faire leur devoir
7. Les activités doivent être accessibles à tous les enfants sans exception
8. Il faut un taux d'encadrement élevé
9. Les activités proposées doivent être communiquées aux parents
10. Le lieu d'accueil doit se situer proche du domicile/travail

Ensuite, les parents ont pu identifier les manques en ATL ainsi que les activités les plus recherchées. Les manques sont relatés dans le tableau ci-dessous par ordre croissant du plus grand nombre de réponses au moins grand nombre.

Manques identifiés par les parents
Activités linguistiques
Activités culturelles
Activités créatives/artistiques
Activités en lien avec la nature
Activités de soutien scolaire

Activités les plus recherchées
Accueil extrascolaire (avant et après l'école)
Activités de vacances
Activités sportives
Activités créatives/artistiques
Activités en lien avec la nature

Nous constatons que l'offre est suffisante en ce qui concerne l'accueil extrascolaire, les activités de vacances et les activités sportives selon les parents. Des activités créatives et des activités en lien avec la nature pourraient être développées davantage.

Les temps d'accueil temps libre les plus sollicités par les parents sont les périodes après l'école et les périodes de vacances scolaires. La période du week-end n'est pas une période où les parents font appel à un service de l'ATL. La question de la bonne information donnée aux parents peut être posée : Sont-ils conscients que de faire un match de foot, d'aller au mouvement de jeunesse ou de pratiquer une activité d'anglais le weekend est considéré comme un temps d'ATL ?

La communication

La communication passe principalement par le biais de l'école de l'enfant ainsi que par les réseaux sociaux. Le service ATL est très peu sollicité pour des demandes d'informations. Les parents expriment leur souhait d'être informé principalement par les réseaux sociaux de la Ville, par le site communal et par une brochure papier. Certains parents évoquent l'utilisation du courriel électronique.

Les infrastructures

Au niveau des infrastructures intérieures, les parents pointent l'importance d'avoir des lieux sécurisés qui soient entretenus. Les infrastructures extérieures doivent également être des lieux où leurs enfants seront en sécurité et pour lequel l'aménagement de l'espace est important.

L'encadrement

L'encadrement des enfants par des professionnels formés et avec un taux d'encadrement suffisant est la priorité pour les parents. L'importance de proposer des activités de qualité est également soulignée par les parents.

Accessibilité géographique

De manière générale, les parents ne rencontrent pas de difficulté par rapport à l'accessibilité géographique des activités d'accueil temps libre. Seulement 9% des parents évoquent des difficultés surtout liées à la mobilité. Le parking et la circulation ne sont pas aisés dans la ville. Les parents regrettent également le manque de transport en commun desservant Hannut en venant des villages. D'autres aimeraient le passage d'un bus communal. Il est important de souligner qu'un système de bus communal existe déjà ; celui-ci dessert différents lieux d'ATL, notamment l'Académie Julien Gerstmans, l'académie des sports, l'école des devoirs et l'accueil extrascolaire centralisé.

Le coût

Le coût des activités est un frein à la participation des enfants aux activités ATL pour 24% des parents ayant répondu à l'enquête. Les activités pour lesquelles c'est un frein sont majoritairement les activités de vacances (75%). Ensuite, nous retrouvons les activités sportives et les activités linguistiques.

Besoins identifiés par les professionnels

Les opérateurs ont été sollicités par mail au mois de juin 2024 afin de répondre au questionnaire en ligne. Les opérateurs qui le souhaitent ont eu la version papier du questionnaire. Plusieurs rappels ont été faits ainsi que des contacts téléphoniques. Seulement 14 opérateurs sur 60 sollicités ont répondu au sondage qui leur était destiné, la majorité des personnes ont la fonction de responsable au sein de la structure. Le taux de participation est très faible. Il sera important à l'avenir de mieux informer quant aux enjeux du PCLE. Le même questionnaire a été rempli par 16 accueillants de l'accueil extrascolaire.

Les activités

L'école de devoirs organise notamment du soutien scolaire, c'est la seule structure qui a ce type d'activités dans ses missions. Certaines écoles organisent une « étude dirigée » mais cette organisation est gérée par les directions d'écoles.

Sur les 14 réponses, 10 opérateurs organisent des activités pour les enfants durant les vacances scolaires. La CATL a également répertorié le nombre de participations au stage durant l'été 2024. Douze opérateurs ont répondu au sondage. Sur les 7 semaines de vacances scolaires d'été il y a eu 2528 participations aux différents stages organisés sur le territoire. Des différences sont à noter concernant le nombre de participations en fonction des semaines. Par exemple, lorsqu'un jour férié est compris dans une semaine, le taux de participation est moins élevé ainsi que lors de la semaine à cheval sur juillet-août.

La plupart du temps, avec le nombre de places de stages et le nombre de participations, nous constatons que l'offre de stage est supérieure à la demande. Par contre, lors de la dernière semaine des vacances, le taux de participation était plus élevé que l'offre de stage proposée. La CATL a comptabiliser 398 places de stages disponibles et 480 inscriptions. Un des opérateurs de stage a pu augmenter sa capacité d'accueil pour cette dernière semaine de vacances. Nous pouvons dès lors affirmer qu'il y a un manque de places de stages durant la dernière semaine des vacances d'été.

Au niveau des partenariats, 10 opérateurs sur 14 répondent développer des partenariats principalement avec d'autres structures sur la commune. Ceux-ci portent principalement sur l'animation d'ateliers et l'organisation de sorties extérieures.

Les infrastructures

De manière générale, les locaux sont bien agencés et sécurisés. Les besoins mis en évidence sont le besoin d'être propriétaire des locaux et d'augmenter l'espace. Les mêmes besoins sont mis en évidence par les accueillants ayant également répondu au questionnaire.

Les extérieurs permettent d'organiser des activités de plein air et de pouvoir accueillir plusieurs groupes en même temps. Il y a un manque au niveau des espaces verts pour 8 opérateurs sur 14.

En ce qui concerne les milieux d'accueil extrascolaires, les 16 accueillants ont répondu avoir des espaces extérieurs qui sont des espaces sécurisés et qui permettent d'organiser des activités de plein air.

L'encadrement

Les plus grosses structures ont des équipes de plus de 20 personnes, ces structures sont 4 sur le territoire. La majorité des structures restantes ont des équipes de moins de 5 personnes.

Par rapport à l'encadrement, en moyenne, 1 moniteur/accueillant encadre 10 enfants âgés de 2,5 ans à 6 ans et 1 moniteur/accueillant encadre 12 enfants âgés plus de 6 ans. Cette moyenne est donnée par les responsables des structures ayant participé au sondage.

L'accès à la formation pour améliorer la qualité de l'encadrement est proposé par les différentes structures.

Les formations sont souvent proposées sur site pour les accueils extrascolaires ainsi que l'école des devoirs. Cinq opérateurs rencontrent des difficultés à former leur équipe. La cause la plus citée est la difficulté à remplacer le personnel en formation.

L'inclusion

Dix opérateurs accueillent de manière régulière ou occasionnelle des enfants à besoins spécifiques. La plupart de leurs activités sont accessibles aux enfants. Les opérateurs qui n'en accueillent pas évoquent le manque de locaux adaptés, le manque de formation du personnel et le fait de ne pas avoir de demande. Les handicaps les plus rencontrés sont l'autisme, le handicap mental et le handicap moteur.

Du point de vue des accueillants en accueil extrascolaire, 6 accueillants sur 16 ont répondu accueillir de manière régulière et occasionnelle des enfants en situation de handicap. Les handicaps les plus rencontrés sont l'autisme et le handicap mental.

Le coût

Sur les 10 opérateurs proposant des stages de vacances, 3 opérateurs proposent des stages à moins de 75€ par semaine. On peut considérer qu'ils pratiquent des tarifs correspondant aux besoins des parents étant donné que 47% des parents sont prêts à payer entre 50 et 75€ par semaine pour un stage.

Les autres opérateurs proposent des stages à plus de 75€ par semaine. Deux d'entre eux appliquent un tarif supérieur à 100€ par semaine alors que seuls 37% des parents sont prêts à payer plus de 75€ par semaine de stage.

Afin que les opérateurs puissent assumer les frais de fonctionnement et que les stages restent abordables pour les parents il est important d'informer sur la possibilité de déduire fiscalement les stages. Pour l'année des revenus 2024, les dépenses déductibles s'élèvent à maximum 16,4 euros par jour et par enfant. La réduction d'impôt est de 45 % sur le montant total calculé.

Certains opérateurs pratiquent des réductions tarifaires afin de diminuer le coût. Ils sont au nombre de 11. Il s'agit entre autres d'une diminution de prix pour les enfants hannutois ou encore une réduction de prix pour les enfants issus d'une même fratrie.

Autres manques identifiés

Au niveau du personnel : que ce soit les responsables ou les accueillants, les deux groupes sont d'accord pour dire qu'afin d'améliorer la qualité d'accueil, il faudrait pouvoir augmenter le nombre de moniteurs/accueillants au sein des équipes et améliorer leur statut.

Au niveau des collaborations/partenariats : les responsables des structures mettent en priorité l'amélioration des partenariats avec d'autres structures. Près de la moitié des accueillants mettent en avant le besoin d'améliorer la relation de travail avec les enseignants des différentes écoles.

Au niveau du matériel : les responsables des structures ainsi que les accueillants mettent en évidence le besoin de renouveler/remplacer le matériel par du matériel de qualité et durable.

Au niveau de la connaissance du PCLE : 64% des responsables de structures ne connaissent pas le programme CLE et ce chiffre monte à 75% pour les accueillants. Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de communiquer sur cet aspect de l'ATL.